

## Compte Rendu conseil d'école du 9 novembre 2010

### PARENTS ELUS:

BERTHOD Sabine	FCPE
BONVOISIN Delphine	PEEP
BRAJEUX Béatrice	FCPE
BROUDIN Sylvia	FCPE
CORNUBERT Claire	FCPE
DIANDA Christine	PEEP
GALLAIS Eva-Fadma	FCPE
JABBARIAN Merhnaz	FCPE
JOUANNEAU Sylvie	FCPE
LEBOEUF Stéphanie	FCPE
LOMBARDO Laure	FCPE
MARCADE Florence	PEEP
MARIE-CARDINE Cécile	PEEP
PREVOST KAEMPF Gaëlle	FCPE
REBELLAC Ariane	FCPE
ROULLEAU Ingrid	PEEP
ROUQUETTE Valérie	PEEP
TROCELLIER Sophie	FCPE

### DELEGUEE DEPARTEMENTALE EDUCATION NATIONALE:

MONTETAGAUD Hélène

### CONSEILLERE MUNICIPALE:

LE GUENNEC-SARRE Vivianne

### RESPONSABLE ACCUEIL LOISIRS:

STEFANI Romuald

### ENSEIGNANTS:

GUIRAUDIE Michel	Directeur
DANSET-HUOT Anne	CPA
NGASSAM-MBANDOU Hélène	CPB
BEZIER Bruno	CPC
MESLI Patricia	CPD
ARNAL Anne-Cécile	CE1A
WACLAWSKI Pauline	CE1B
MARC Serge	CE1C
DE LA RONDE Chantal	CE2A
BIAU Pauline	CE2B
DUFRENNE Carine	CE2C
LE GAC Laëtitia	CE2D
DUJARDIN Marie-Laure	CM1A
CARDOSO Stéphanie	CM1B
MARIE Christine	CM1/CM2
BRODIN Sophie	CM2A
AMICHE Marjolaine	CM2B
AKAKPO Florence	CM2C
CHAPUIS Aline	CE2A / CM2B
FABRE Michel	Maître « Intercycle »
BAUDRY Céline	Remplaçant
FAJOL Agnès	RASED / Psychologue
BERTHOD Louise	Etudiant / Stagiaire master 1
GINER Héloïse	Etudiant / Stagiaire master 1

Le directeur souhaite la bienvenue aux nouveaux représentants des parents d'élèves et remercie l'ensemble du conseil pour son investissement dans la vie de l'école.

### Bilan de la rentrée

	Effectif	Niveau
CPA (Anne Danset-Huot)	27	
CPB (Hélène Ngassam Mbandou)	27	
CPC (Bruno Bézier)	27	
CPD (Patricia Mesli)	27	108
CE1A (Agnès Catet / Anne-Cécile Arnal)	29	
CE1B (Pauline Waclawski)	29	
CE1C (Serge Marc)	29	87
CE2A (Chantal de la Ronde / Aline Chapuis)	28	
CE2B (Pauline Biau)	27	
CE2C (Carine Dufrenne)	28	
CE2D (Laëtitia Le Gac)	28	111
CM1A (Marie-Laure Dujardin)	30	
CM1B (Stéphanie Cardoso)	30	
CM1/CM2 (Christine Marie)	11	71
CM1/CM2 (Christine Marie)	13	
CM2A (Sophie Brodin)	29	
CM2B (Marjolaine Amiche/ Aline Chapuis)	29	
CM2C (Florence Akakpo)	28	99
<b>Total</b>	<b>476</b>	<b>476</b>

De nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe pédagogique :

Bruno Bézier, Aline Chapuis, Pauline Biau, Laëtitia Le Gac, Christine Marie, Marjolaine Amiche, Florence Akakpo.

Quelques situations particulières:

- Mesdames Biau et Le Gac sont affectées sur l'école « temporairement » mais pour l'ensemble de l'année scolaire
- Les « mi-temps » de Mesdames Arnal et Catet ont été regroupés sur une seule classe. Les compléments de ces 2 services ont ainsi permis l'affectation d'un enseignant sur un temps plein.
- Aline Chapuis assure les compléments de service des 2 maîtres formateurs (Les maîtres formateurs sont déchargés de classe un jour par semaine pour assurer des missions de formation)

### Les effectifs et l'ouverture d'une 18<sup>e</sup> classe

La situation est conforme aux prévisions. Avec plus de 50 élèves supplémentaires, cette rentrée est marquée par une forte augmentation de l'effectif global, avec notamment, comme conséquence des effectifs élevés à tous les niveaux de classe et des temps périscolaires (restauration, accueil du soir...) toujours plus difficiles à organiser.

Cette arrivée de nouveaux élèves a conduit l'inspection académique à ouvrir une classe supplémentaire. En l'absence de locaux disponibles pour accueillir cette classe supplémentaire, l'équipe pédagogique a fait le choix de convertir cette création de poste en une classe « intercycle » au service de l'ensemble des classes et des élèves de l'école.

Michel Fabre, en charge de cette classe, présente au conseil le cadre pédagogique de son action et ses différentes modalités d'interventions qui conduisent à dédoubler l'ensemble des classes une ou deux fois par semaine.

Selon les niveaux de classes et en concertation avec les enseignants, le maître « intercycle » intervient dans différents champs disciplinaires :

- Apprentissage de la lecture et de l'expression (orale et écrite) avec un projet de production d'album en CP et en CE1
- Appropriation de l'outil informatique pour les CE2
- Education musicale et plus particulièrement chorale pour les CM
- Enseignement de l'histoire et de la géographie pour les CM2 du « double niveau CM1/CM2 »

M. Fabre occupe les espaces collectifs de l'école (salles polyvalente, vidéo ou informatique) ou la petite salle de classe du maître E du Rased, qui ne peut règlementairement accueillir plus de 19 élèves.

### Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED)

Le réseau implanté sur l'école de la Tour d'Auvergne intervient sur l'école Lazare Carnot :

- Maître E, Vincent Josse : en charge de l'aide spécialisée à dominante pédagogique. Il occupe une salle attenante à la bibliothèque. Des travaux ont été réalisés par la ville pour isoler cet espace de travail.
- Psychologue, Agnès Fajol : participe aux actions de prévention des difficultés scolaires. La psychologue scolaire est généralement sollicitée par les enseignants, mais les parents peuvent aussi la solliciter pour une aide, un conseil en prenant directement contact : 01 42 42 83 33 (école) ou 01 47 84 11 82 (répondeur).
- Suite au départ en retraite de Pascale Jallain, le poste du maître G chargé de l'aide à dominante rééducative plus particulièrement en réponse à des difficultés relationnelles, d'adaptation aux exigences de l'école, est vacant.

### L'équipe d'animation et les temps périscolaires

Avec l'arrivée de Fatiha MEKHFI, nouvelle animatrice titulaire, l'équipe d'animation est désormais composée de trois référents titulaires : Romuald STEFANI, responsable de tous les temps périscolaires, entouré de deux adjoints d'animation, Fatiha et Grégory.

Par ailleurs, trois autres animateurs « vacataires » sont présents sur l'ensemble des temps périscolaires. Autour de ce pôle permanent, des animateurs supplémentaires interviennent selon les différents temps de la journée.

Les temps périscolaires sur l'école Lazare Carnot en quelques chiffres :

- Accueil du matin : 6 animateurs pour 75 à 85 enfants
- Restauration scolaire : jusqu'à 400 demi-pensionnaires et 12 animateurs pour la surveillance du réfectoire et des espaces récréatifs
- Accueil du soir de 17h30 à 18h30 : 7 animateurs pour près de 100 enfants

### Restauration scolaire (12h-13h20)

Des mesures ont été prises pour répondre à l'augmentation du nombre de demi-pensionnaires. L'encadrement a été renforcé. Le réfectoire agrandi (l'ouverture de la cloison de la salle de restauration dédiée à l'origine aux enseignants) permet d'installer quelques enfants supplémentaires. Par ailleurs, pour un gain de temps, les CP qui déjeunent toujours les premiers sont directement servis à table, sans passer par la rampe du self.

La pose de claustras anti-bruits prochainement programmée (en attente de quelques nouvelles tables), tout en délimitant des espaces plus lisibles, devrait améliorer le confort acoustique.

L'ouverture du centre de loisirs sur le temps de la cantine est toujours à l'étude. Des essais ont été réalisés les jours d'intempéries.

### Ateliers du soir (17h30-18h30)

Les inscriptions sont trimestrielles et prennent en compte les vœux des enfants (danse, gymnastique, théâtre, multisports, fresque...)

### Mercredi 8h-18h30

Les enfants intègrent un groupe, pour des activités programmées pour la demi-journée ou la journée, jusqu'au goûter. Après le goûter, commence un temps plus autonome, où les enfants ont la possibilité de rejoindre un espace jeu ou de pratiquer librement une activité.

Romuald Stéfani invite les familles à prendre connaissance de la programmation des activités par voie d'affichage à l'entrée du centre de loisirs. L'équipe d'animation est également à la disposition des familles pour répondre à leurs interrogations.

Des initiatives permettant d'échanger et de communiquer avec les familles sont envisagées :

- Soirée « porte-ouverte » du centre de loisirs avant les vacances de Noël

- Organisation d'un déjeuner à la cantine avec les représentants des parents d'élèves
- Création d'une rubrique sur le site de l'école, dédiée au centre de loisirs

Une collecte de jouets avec le soutien du secours populaire et des restos du cœur sera organisée par le centre de loisirs en décembre. Une information sera diffusée à l'ensemble des familles.

## Présentation des nouveaux projets

### « Un an avec ... l'orchestre de Madagascar »

Projet culturel qui conduira tout au long de l'année les classes de CPA, CPB et CPC à découvrir différentes facettes du patrimoine musical malgache. Ce parcours culturel est mis en œuvre dans le cadre d'un projet partenarial avec le conservatoire de musique de Colombes et la bibliothèque J. Prévert. Il implique également des intervenants spécialisés musiciens notamment pour le travail vocal, de découverte et de construction d'instruments. Une restitution de ce travail de création sera présentée aux familles au conservatoire de Colombes en fin d'année.

L'équipe enseignante souligne la qualité des apprentissages et du travail produit par les élèves dans le cadre d'un projet qui inclut une mise en synergie de différentes compétences et de différents lieux culturels.

### Projet théâtre CM2B et CM2C

Ce projet implique les classes de Madame Akakpo et Madame Amiche, mais également une autre classe de CM2 de l'école Charles Péguy A à Colombes. A partir d'objets d'études communs (sélection d'œuvres théâtrales, activités autour de l'improvisation et de l'expression corporelle, correspondance entre les classes...), ce projet conduira les élèves à mettre en scène et à jouer des saynètes à l'occasion de rencontres organisées entre les 3 classes.

En fin d'année, une prestation publique est envisagée dans le cadre du « festival international des bancs publics » à Colombes.

Un financement auprès de la CAF des Hauts-de-Seine a été demandé pour la participation des élèves à plusieurs représentations théâtrales mises en scène à l'Avant-Seine et à la MJC, et également pour l'intervention d'un metteur en scène pour la mise en œuvre du projet.

### « Le concours des écoles fleuries »

Projet organisé par l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) et la FDDEN (Fédération des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale) qui vise à valoriser l'environnement des élèves en les impliquant dans des démarches actives touchant différents domaines du programme scolaire. Les espaces fleuris et la création d'un potager pédagogique vont constituer des supports authentiques pour aborder en sciences le monde végétal. Des classes aborderont également l'éducation au développement durable avec la récupération de l'eau ou le compostage des déchets. La mise en œuvre de ce projet comporte une démarche citoyenne relative au respect des espaces collectifs et de l'environnement.

Le centre de loisirs est associé à ce projet. Les services des espaces verts et de l'environnement de la ville apporteront leur compétence et une aide logistique. Par ailleurs, un financement de la CAF a également été demandé.

### Les projets de classes de découvertes

Les classes de Marjolaine Amiche/Aline Chapuis (CM2B) et de Florence Akakpo (CM2C) partiront ensemble en classe de mer à Sainte-Marie-sur-Mer du 24 mars au 7 avril. En complément de la pratique de la voile, le projet théâtre de ces 2 classes sera poursuivi pendant ce séjour.

En plus des séjours proposés par la ville, deux autres projets de classes "autogérées" de cinq à six jours, impliquant cinq classes seront organisés à « La Ferme de la Petite Loge » en Seine-et-Marne :

- Les classes de Mmes Arnal et Catet (CE1A), Mme de la Ronde (CE2A) et Mme Dufrenne (CE2C) du 14 au 19 mars (6 jours) avec pour thème le théâtre et la découverte de la vie animale à la ferme.
- Les classes d'Hélène Ngassam (CPB) et de Bruno Bézier (CPC) du 2 au 6 mai (5 jours) découvriront la vie à la ferme : les animaux, les métiers, la fabrication du pain et du beurre...

Le départ des deux classes de CM2 va permettre à tous les élèves qui ont réalisé leur scolarité dans l'école d'avoir bénéficié d'au moins un séjour de classes de découvertes. Cet élément du projet d'école a été pris en compte dans la constitution des classes. La richesse de ces séjours, tant du point de vue éducatif que pédagogique est plébiscitée par l'ensemble de la communauté scolaire. C'est une nouvelle fois 7 classes qui vont pouvoir bénéficier de cette expérience cette année.

Cependant, le coût de plus en plus élevé de ces séjours et la nécessité de limiter la part prise en charge par les familles contraignent l'école à limiter le nombre de projets. De nouvelles contraintes règlementaires peuvent aussi présenter un caractère dissuasif.

Comme les années précédentes, les montants des participations seront échelonnés en tenant compte des quotients familiaux avec la possibilité de plusieurs versements. Stables depuis plusieurs années, une légère augmentation est envisagée.

Pour aider au financement de ces projets, l'école envisage de reconduire l'initiative festive « Carnot de nuit » dans le courant du mois de janvier.

Une réunion de préparation de cette manifestation festive sera organisée avec les parents d'élèves à l'école mercredi 1<sup>er</sup> décembre à 20h30.

Samedi 11 décembre à l'occasion de la remise des livrets scolaires, les parents organiseront un « pot d'accueil » à l'attention des familles, destiné également à participer au financement des classes « autogérées ».

## Bilan financier de la coopérative

<b>Solde au 31/08/2009</b>	<b>7 470 €</b>
----------------------------	----------------

<b>Recettes de l'année 2009/2010</b>	
Dons	11 458 €
Soirée Carnot de nuit au profit des classes autogérées	2 920 €
Fête école 2009	2 440 €
Photos individuelles et de classes	3 209 €
"Pot d'accueil" (parents d'élèves)	215 €
<b>Total</b>	<b>20 242 €</b>

<b>Dépenses de l'année 2009/2010</b>	
Participation classes autogérées (dont 3 135 euros provenant des actions de financement)	9 132 €
Dépenses des coopératives de classes	8 397 €
Matériel sport: Ensembles motricité, chasubles, fusées volantes...	695 €
Cotisations assurance (MAIF), Adhésions OCCE, Comité des fêtes	670 €
Cartes géographiques (France, Europe, Monde) et culture anglophone	658 €
Fournitures et matériel éducatif loisir divers: support vitrostic, film plastifieuse, feutres spéciaux, pochettes, papier origami...	618 €
Matériel sciences: thermomètres, loupes, miroirs...	543 €
Sono portable	299 €
Fonds bibliothèque classes de CE1	250 €
Matériel éducatif CM1 (jeux éducatifs lecture/conjugaison)	134 €
Matériel informatique: Cordon, logiciel	55 €
Charges courantes: frais banque...	25 €
Autres charges des activités éducatives: sorties scolaires, matériel fête du livre, goûters PAL	279 €
<b>Total</b>	<b>21 755 €</b>

<b>Déficit de l'année 2009/2010</b>	<b>1 513 €</b>
<b>Solde en caisse au 31/08/2010</b>	<b>5 957 €</b>

La répartition des dons des familles a été reconduite : 75% pour les coopératives des classes et 25% pour la coopérative de l'école.

L'objectif prévisionnel de réduire de 1000 à 2000€ la trésorerie a été atteint. Un fonds de trésorerie de 5 000 à 6 000€ reste toutefois indispensable pour assurer notamment le versement des arrhes pour les « classes autogérées ».

La participation financière des familles à la coopérative, (libre et facultative) témoigne d'un soutien à l'école et constitue une aide à la réalisation des projets. Mais il est rappelé que l'implication des familles et l'esprit « coopératif » en faveur de l'école et des projets des classes s'expriment aussi dans la participation active aux différentes initiatives (événements festifs, fête de fin d'année), l'accompagnement des classes à la piscine ou à la patinoire, l'accompagnement des sorties scolaires...

### Pont de l'Ascension

« Le report éventuel des cours du vendredi 3 juin 2011 visant à permettre aux écoles de bénéficier du « pont de l'Ascension » devra avoir fait l'objet d'une demande préalable de la part du Maire de la commune, adressée à l'Inspecteur d'Académie, et avoir reçu l'avis favorable de tous les conseils d'école. Sauf situation particulière, ce report ne pourra se faire que le mercredi précédent, soit le 1er juin 2011. » (Inspection académique)

Comme chaque année, cette demande soulève de nombreuses interrogations. Quelle est la position des animateurs, des acteurs culturels et sportifs de la ville ou des associations qui travaillent les mercredis ? N'y a-t-il pas possibilité d'harmoniser cette proposition à l'échelon du département ? Le conseil d'école souhaiterait à l'avenir avoir connaissance de ces différents points pour éclairer sa position. Les associations de parents d'élèves envisagent d'interroger leur fédération afin de s'inspirer des solutions plus satisfaisantes mises en œuvre dans d'autres départements

POUR = 12      CONTRE = 8      ABSTENTION = 14

### Le projet de sectorisation

En l'espace de 6 ans, l'effectif de l'école a augmenté de plus de 100 élèves, passant de 370 en 2005 à 475 aujourd'hui.

Durant cette même période, 3 classes supplémentaires ont été ouvertes. L'école compte actuellement 18 classes.

En outre, les projections à moyen terme montrent l'arrivée d'élèves supplémentaires...

Il est rappelé que le vaste chantier de rénovation de l'école réalisée en 2005-2006 a permis la création de nouveaux locaux collectifs (salles polyvalentes, centre de loisirs, salle vidéo...) et la création d'une classe supplémentaire. La configuration actuelle des locaux présente de nombreuses fonctionnalités pour accueillir dans de bonnes conditions 16 classes.

En l'absence de terrains disponibles, un agrandissement de l'école est techniquement difficile et n'est certainement pas souhaitable d'un point de vue éducatif. Seule une réduction du périmètre scolaire de l'école (la sectorisation des élèves) est en mesure d'infléchir cette évolution.

Une première réunion de concertation associant les représentants de la ville, des parents d'élèves et des enseignants s'est tenue le 13 octobre. La prochaine réunion aura lieu le 16 novembre.

Mme Le Guennec reconnaît la difficulté du contexte. Elle souligne aussi l'esprit de responsabilité des parents d'élèves et la qualité de leurs propositions. Les constructions immobilières n'ont pas été accompagnées des constructions scolaires nécessaires. La Municipalité doit faire face à des situations d'augmentation d'effectifs dans de nombreuses écoles de la ville. D'ores et déjà des locaux supplémentaires ont été érigés en urgence à l'école Léon Bourgeois et d'autres agrandissements sont programmés à court terme dans les écoles voisines de Lazare Carnot. Des acquisitions foncières sont en cours en centre ville pour l'agrandissement de Maintenon ou la construction d'une école. Cette dernière opération nécessitera plusieurs années.

A court ou à moyen terme, seule l'école Maintenon située en centre ville est en mesure d'accueillir une ou deux classes supplémentaires.

Concernant la redéfinition du secteur scolaire de l'école Lazare Carnot, la réflexion de la municipalité porte sur le périmètre délimité par les rues du Maréchal Joffre / des Cerisiers et avenue H. Barbusse qui pourrait intégrer le secteur Maintenon. En accord avec les représentants des parents d'élèves, seuls les nouveaux élèves, sans fratries dans l'école, seraient concernés par cette disposition.

Le cas des élèves présents dans l'école, ayant déménagé dans le courant de leur scolarité est évoqué. Le conseil d'école considère équitable que ces élèves soient prioritairement concernés par un changement d'école.

### **Le règlement intérieur**

Il s'inscrit dans le cadre du règlement départemental [http://www.ia92.ac-versailles.fr/IMG/pdf/rd\\_modif080905.pdf](http://www.ia92.ac-versailles.fr/IMG/pdf/rd_modif080905.pdf) en précisant les modalités d'application liées aux spécificités et à la réalité de l'école.

C'est un document commun de référence à l'ensemble de la communauté éducative qui précise les droits et les devoirs, permettant de réguler la vie de l'école et les rapports entre les différents acteurs.

Ce texte doit également revêtir une valeur éducative. C'est un outil pouvant utilement, et différemment selon l'âge des enfants, être exploité auprès des enfants pour contribuer à mieux comprendre les règles de la vie collective.

Le règlement intérieur est adopté et sera prochainement remis aux familles dans les jours suivant le conseil d'école.

Des règlements intérieurs spécifiques aux différentes activités périscolaires: restauration scolaire, accueil de loisirs, accompagnement scolaire et accueil du soir sont disponibles au centre de loisirs et sur le site de la ville

<http://www.colombes.fr/fr/enfance-jeunesse/rentree-scolaire/index.html>

*Ce compte rendu a été rédigé par le directeur de l'école ; révisé et complété par les participants au conseil d'école. Vous pouvez retrouver ce compte rendu sur le site de l'école <http://www.ec-carnot-colombes.ac-versailles.fr/> ainsi que de nombreuses autres informations concernant la vie de l'école et les projets des classes.*